

n 6 JUIL. 1977

/STMB

1020

DECISION

L'insigne de la 2ème Escadrille de l'Escadron de Chasse 1/5 "VENDEE" est homologué sous le numéro A 1098 :

"Losange d'émail blanc à une tête de Jeanne d'Arc au naturel casquée d'argent.

En chef inscription SPA 124 du même".

Conformément aux dispositions de la circulaire 3689/EMAA/3/OP du 16 juin 1967, l'insigne portera au verso le numéro d'homologation. Cinq exemplaires en seront adressés au Service Historique de l'Armée de l'Air.

DESTINATAIRE :

Monsieur le Commandant de la 2ème
Escadrille de l'E.C 1/5 "Vendée"
Base Aérienne 115
24709 ORANGE AIR

84101
COPIE A :

Monsieur le Commandant de la Défense
Aérienne et Commandant Air des Forces
de Défense Aérienne
Base Aérienne 921
95150 TAVERNY AIR

EMAA/3ème bureau
(Réf : BE n°2157/DEF/EMAA/3/OP du
28 juin 1977)

Le Général de B.A. CHRISTIENNE
Chef du Service Historique
de l'Armée de l'Air

Signé : CHRISTIENNE

DD le 5/7/77

INSIGNE DE LA 2^{ème} ESCADRILLE DE L'ESCADRON DE CHASSE 01.005 "VENDEE"

